

Département d'Études Françaises, UWO, Hiver 2018
FR9702B Constructions méconnues du français

Plan de Cours

Professeur	Jacques Lamarche	Courriel	lamarche@uwo.ca
Bureau	AHB 2R34D	Horaire	Mercredi: 10h30 à 13h30
Heures de bureau	Mardi de 9h30 à 11h00 ou sur rendez-vous	Local	AHB 2R09

Description

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s d'approfondir leur connaissance de la syntaxe du français en abordant une série de constructions qui illustrent en quoi une approche théorique permet de poser un regard différent sur la langue de celui que propose la grammaire traditionnelle. Le livre qui guidera la discussion est Constructions méconnues du français (Tellier et Valois, 2006), un ouvrage qui présente dans un langage clair et sans formalisation à outrance une série de constructions du français ayant retenu l'attention de la théorie linguistique dans les 40 dernières années. En plus d'exposer les avancements de l'analyse dans les dernières décennies et de leur permettre de mieux saisir plusieurs subtilités du français, le cours permettra aux étudiants d'aiguiser leur sens critique et leur capacité à construire une argumentation complexe sur la base de faits linguistiques.

Objectifs du cours

- Comprendre la démarche derrière l'approche générativiste dans la description des faits linguistiques, et savoir l'appliquer à des exemples concrets ;
- Saisir plusieurs subtilités d'un ensemble de constructions complexes du français ;
- Comprendre et appliquer l'analyse de ces constructions à des exemples inédits ;
- Montrer que des constructions du français en apparence similaire diffère et inversement, des constructions du français en apparence très différentes partagent en fait des similarités ;
- Démontrer la capacité à étayer un argument théorique et être en mesure d'en voir les limites au niveau de l'analyse empirique et de la logique interne.

A travers l'étude détaillée d'une série de constructions, le cours permettra aussi aux étudiants

-du-français.

Une version est aussi disponible sur iTunes (ISBN 9782760630161).

Diaporamas et exercices accessibles sur le site sur OWL :

<https://owl.uwo.ca/portal/directtool/983c44b0-a6cb-4bba-9e2f-6d24c58caaf1/>

Pondération :

Travaux pratiques (2 x 10%)	20%
Test	15%
Présentation en classe	20%
Travail final	45%
Présence et participation	10%

Travaux pratiques : Ces travaux courts porteront sur des points particuliers qui ont été discutés explicitement en classe. Un travail consistera en des contrastes empiriques et questions spécifiques auxquels les étudiants doivent répondre à l'aide de quelques courts paragraphes en mettant en pratique les principes analytiques discutés en classe.

travail. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (les **travaux pratiques** et le **travail final**). Pour les parties en prose du test de mi-session, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée durant le cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français:

1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire appropriés pour un cours de 4^e année de français (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, et ainsi de suite)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
3. **Terminologie linguistique :** il sera nécessaire de bien démontrer que la terminologie introduite dans le cours est maîtrisée dans les travaux écrits.

NOTA BENE: Il est conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

Calendrier préliminaire (sujet à modification en fonction du déroulement du cours)

Activités

apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness website http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2016/pg113.html>

Debarment from writing the final examination

A student is entitled to be examined in courses in which registration is maintained, subject to the following limitations:

- 1) A student may be debarred from writing the final examination for failure to maintain satisfactory academic standing throughout the year.
- 2) Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the Department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of registration. ("Attendance Regulations for Examinations :

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html)

Important Academic Information for Students Taking Courses in